

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module 2018-2019 **Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie**

<p>Code S.ER.SO.1110.F.18</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation **Crédits ECTS *** **Langues(s)**

7 ECTS français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Db2 Documenter les prestations ergothérapeutiques dans une optique d'assurance qualité et s'engager dans le développement de la qualité.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Connaître et comprendre les concepts centraux et les principaux modèles de l'ergothérapie.
 Saisir les enjeux du développement historique et scientifique de la profession.
 Distinguer science de l'occupation et ergothérapie.
 Clarifier les buts de l'ergothérapie et les rôles professionnels.
 Se forger une représentation élaborée de la profession.
 Analyser le « faire » sous divers angles.
 Utiliser diverses formes d'analyses pour adapter les interventions.
 Connaître et comprendre les étapes de la démarche professionnelle et pouvoir l'utiliser dans des situations simples.
 Rendre compte de l'intervention.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Les concepts centraux, 3 ECTS (Sylvie Meyer)

Unité 2. Les analyses du "faire", 2 ECTS (Marine Cailleret, Sylvie Meyer)

Unité 3. Les démarches professionnelles, 2 ECTS (Marine Cailleret)

Modalités pédagogiques générales

Cours ex cathedra, lecture, exercices.

Présence recommandée.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.

Unité 1. Les concepts centraux

40 périodes

1. Définitions de l'ergothérapie

Les définitions WFOT et nationales.

Les rôles des organisations professionnelles.

Les buts de l'ergothérapie (la participation par l'engagement dans des occupations).

Les clients comme individus, familles et collectivités: difficultés occupationnelles associées à la santé, au développement, à des caractéristiques sociales.

L'extension des domaines de pratique et les prestations des ergothérapeutes.

Les rôles professionnels et les profils de compétence.

Centration sur le client.

Ethique et déontologie professionnelle.

2. Le développement historique de la profession et de ses paradigmes.

Les origines en santé mentale et en réadaptation.

Définition du paradigme selon Kielhofner.

L'Europe et l'Amérique.

La médicalisation et l'approche biomédicale.

L'approche occupationnelle contemporaine.

3. Les concepts

Occupation, activité et tâche; performance; habitudes et routines.

Les domaines de l'occupation et la participation (équilibre, transition, adaptation, restriction, déprivation, justice occupationnelle).

Contexte, environnement, setting.

La personne: fonctions corporelles, habiletés, volition et motivation.

Les relations entre les concepts dans le cadre conceptuel du groupe terminologie de ENOTHE (CCTE).

4. Les preuves scientifiques

Les preuves scientifiques, définition, origine, intérêts.

La pratique fondée sur les preuves (EBP evidence-based practice), procédure, niveaux de preuves.

Les divers éléments de la décision clinique et les limites de l'EBP.

5. La science de l'occupation, théories et modèles

La science de l'occupation, ses objets et ses méthodes.

La relation entre science de l'occupation et pratique de l'ergothérapie.

La théorie, définition et fonction.

Les modèles dans la théorie en ergothérapie, le développement des modèles.

Des modèles génériques aux modèles de pratique, les contenus et les fonctions des modèles.

L'emploi des modèles en pratique.

Quelques exemples: Occupational Therapy Practice Framework [OTPF], modèle canadien du rendement occupationnel et de la participation [MCRO-P], et les modèles écologiques [PEOP].

Unité 2. Les analyses du "faire"

32 périodes

Définition et fonctions de l'analyse et de la cartographie de l'occupation.

Définition et fonctions de l'analyse de la tâche.

Définition et fonctions de l'analyse des dispositions personnelles nécessaires à l'activité.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Exercices d'analyse d'occupations, de tâches et de dispositions personnelles nécessaires à l'activité.

La présence est obligatoire.

Unité 3. Les démarches professionnelles

32 périodes

1. Le processus de l'ergothérapie.

Le processus de résolution de problèmes.

Le profil occupationnel et l'examen des performances.

L'évaluation des problèmes et la position de la problématique.

La définition des objectifs.

Les moyens d'intervention: choix et programmation.

La réalisation de l'intervention, ajustement et mesure des progrès.

L'évaluation des résultats.

La fin de l'intervention: le suivi et la documentation.

2. Les moyens d'obtention de données.

Observation, entretiens et instruments de mesure.

Les caractéristiques d'une observation en ergothérapie: voir et entendre, les objectifs et le contexte de l'observation, les indicateurs pertinents, la collecte de l'information, l'analyse et l'interprétation de l'information collectée.

Les instruments de mesure: source, caractéristiques, population, objectifs, format, norme, sensibilité, validité et fidélité.

L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus à l'aide d'instruments de mesure.

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

La présence est obligatoire aux cours concernant les moyens d'obtention de données.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des concepts et les savoir-faire méthodologiques enseignés.

Modalités d'évaluation

Examen oral individuel pour l'unité 1 et 3 en semaine 7. La note obtenue compte pour 4/7 de la note du module.

Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus pour l'unité 2 (2/7) et 3 (1/7). Toute absence à un cours contenant des exercices pour note aux unités 2 et 3 entraîne un zéro à l'exercice.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

L'examen oral est refait en semaine 27. Les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 7.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

- American Occupational Therapy Association. (2014). Occupational therapy framework: domain and concern (3rd ed.). *American Journal of Occupational Therapy*, 68 (supplement 1), S1-S48.
- Asher, I. (2014). *Asher's occupational therapy assesment tools: an annotated index* (4th ed.) Bethesda, MD: American Occupational Therapy Association.
- Association suisse des ergothérapeutes. (mai 2011). Code de déontologie [document électronique]. Récupéré de <http://www.ergotherapie.ch> le 15 avril 2012.
- Christiansen, C., Baum, C., & Bass-Haugen, J. (Eds.). (2015). *Occupational therapy performance, participation and well-being*. Thorofare, NJ: Slack.
- Dancza, K., & Rodger, S. (2018). *Implementing occupation-centred practice: A practical guide for occupational therapy practice learning*. London, UK: Routledge.
- Duncan, E. (2011). *Foundations for Practice in occupational therapy* (5th ed.). Edinburgh: Elsevier Churchill Livingstone.
- Kielhofner, G. (2009). *Conceptual foundations of occupational therapy* (4th ed.). Philadelphia, PA: F. A. Davis. Chapitre 4.
- Mackenzie, L., & O'Toole, G. (2011). *Occupation analysis in practice*. Chichester: Wiley-Blackwell.
- Meyer, S. (2007). *Démarches et raisonnements en ergothérapie*. Lausanne: Haute école de travail social et de la santé.
- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation: un cadre conceptuel pour l'ergothérapie*. Bruxelles: De boeck
- Pierce, D (2014). *Occupational Science for Occupational Therapyp*. Thorofare: Slack.
- Schell, B., Gillen, G., Scaffa, M., & Cohn, E. (Eds.)(2013), *Willard and Spacksman's occupational therapy* (12th ed.). Philadelphia, PA: Lippincott, Williams & Wilkins.
- Taylor, MC. (2007). *Evidence-based practice for occupational therapists* (2nd ed.). Oxford: Blackwell.
- Thomas, H. (2015). *Occupation-based activity analysis* (2nd ed.). Thorofare, NJ: Slack.
- Townsend, E., & Polatajko, H. (2013). *Habiler à l'occupation: faire avancer la perspective ergothérapeutique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation*. Ottawa: Association canadienne des ergothérapeutes.
- Trouvé, E. (2018). *Diagnostic en ergothérapie: de la définition à l'usage*. In J. M. Caire & A. Schabaille (Eds.). Engagement, occupation et santé. Paris, FR: Association nationale française des ergothérapeutes.
- World federation of occupational therapists. (up-dated 2011.08.30). *Definitions of Occupational Therapy from Member Countries*. Draft 8 [document électronique]. Récupéré de <http://www.wfot> le 20.09.2011.

10 Enseignants

Cailleret Marine
Meyer Sylvie

Nom du responsable de module *

Sylvie MEYER

Descriptif validé le *

29.08.2018

Descriptif validé par *

Sylvie MEYER

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module **Anatomie, physiologie, neuropsychologie** 2018-2019

Code S.ER.SO.1111.F.18	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 7 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur l'utilisateur et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.

Buts

Connaître les principales structures des systèmes nerveux, sensoriels et locomoteur en terme de composition et de localisation. Comprendre l'organisation et le fonctionnement de chacun de ces systèmes, ainsi que leurs relations.

Comprendre le principe de relation entre la structure et la fonction.

Connaître l'organisation, le fonctionnement et le développement des principales fonctions cognitives.

Comprendre les principaux dysfonctionnements des fonctions cognitives.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Les systèmes nerveux et sensoriels, 3 ECTS (J.-P. Hornung, M. Kielar)

Unité 2. Le système locomoteur, 2 ECTS (M. Jaques)

Unité 3. Neuropsychologie, 2 ECTS (V. Beaud, C. Charpié Gambazza, C. Mayor Dubois)

Unité 1. Les systèmes nerveux et sensoriels

38 périodes

Les systèmes nerveux et sensoriels, en tant que systèmes de régulation et de communication de l'organisme, permettent d'appréhender le monde extérieur et intérieur, de l'analyser, de réagir et d'agir sur et au sein de celui-ci. Nos pensées, nos émotions et nos actions attestent son activité (Marieb, 2010). Cette unité d'enseignement aborde la composition, l'organisation et le fonctionnement de ces systèmes.

1. Fonction et organisation du système nerveux
2. Base cellulaire de la fonction nerveuse
 - 2.1 Potentiel membranaire, potentiel d'action
 - 2.2 Conduction et transmission nerveuse
 - 2.3 Intégration neuronale
 - 2.4 Régénérescence neuronale
3. Morphologie du système nerveux périphérique et central
 - 3.1 Nerfs rachidiens, plexus nerveux
 - 3.2 Moelle épinière et ses enveloppes
 - 3.3 Embryologie de l'encéphale
 - 3.4 Sous-divisions : tronc cérébral, diencéphale, télencéphale
 - 3.5 Système ventriculaire et circulation du liquide céphalo-rachidien
 - 3.6 Nerfs crâniens
4. Système somatosensoriel
 - 4.1 Récepteurs sensoriels
 - 4.2 Dermatomes
 - 4.3 Voies ascendantes
 - 4.4 Aires corticales, somatotopie, intégration spatio-temporelle
5. Système moteur
 - 5.1 Motoneurones
 - 5.2 Arc réflexe
 - 5.3 Voie cortico-spinale
 - 5.4 Circuits extra-pyramidaux
6. Le système visuel, la vision. L'oeil et la rétine
7. Le système auditif, l'audition. L'oreille interne et l'équilibre
8. Organisation générale du système nerveux autonome
9. Le système tégumentaire. La peau et ses annexes, structures et fonctions.

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex cathedra

Lectures

Démonstration en salle de dissection

Les contenus de ce module s'appuient explicitement sur les connaissances de base acquises dans les cursus scolaires et académiques préalables.

Unité 2. Le système locomoteur

28 périodes

Dans cette unité seront abordés le membre supérieur, le membre inférieur, le tronc. Après un rappel des concepts facilitant la compréhension des structures locomotrices, chaque région sera analysée dans une approche essentiellement fonctionnelle et illustrée par des situations concrètes. Une telle approche nécessite la connaissance et la compréhension préalables des structures composant le système locomoteur.

1. Introduction
 - 1.1 L'orientation
 - 1.2 La terminologie locomotrice
 - 1.3 Les catégories de tissus du système locomoteur
 - 1.4 La typologie osseuse, articulaire et musculaire
2. Le membre supérieur
 - 2.1 Les rôles et fonctions
 - 2.2 L'épaule : les fonctions, l'organisation, les structures
 - 2.3 Le coude et l'avant-bras : les fonctions, l'organisation, les structures
 - 2.4 Le poignet : les fonctions, l'organisation, les structures
 - 2.5 La main et le pouce : les fonctions, l'organisation, les structures
3. Le membre inférieur
 - 3.1 Les rôles et fonctions
 - 3.2 Le bassin, la hanche : les fonctions, l'organisation, les structures
 - 3.3 Le genou : les fonctions, l'organisation, les structures
4. Le tronc et le rachis
 - 4.1 Les rôles et fonctions
 - 4.2 L'organisation, les structures
 - 4.3 L'unité disco-vertébrale.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex cathedra, expérimentations, lectures

Démonstration sur pièce et en salle de dissection

Les contenus de ce module s'appuient explicitement sur les connaissances de base acquises dans les cursus scolaires et académiques préalables.

Unité 3. Neuropsychologie

25 périodes

Cette unité d'enseignement vise la compréhension de l'organisation, du développement et du fonctionnement des différentes dimensions cognitives de l'individu. Elle présente également quelques dysfonctionnements.

1. Définition et périmètre de la neuropsychologie
2. Les bases de l'examen neuropsychologique
3. La plasticité et la vulnérabilité cérébrale chez l'enfant
4. La parole et le langage

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5. La mémoire: différents systèmes, substrat anatomique, perturbations et prise en charge
6. La mémoire chez l'enfant: développement normal, impact des déficits sur le développement intellectuel, langagier et des apprentissages
7. Les dysfonctionnements préfrontaux: fonctions exécutives et cognition sociale
8. Les fonctions exécutives et l'attention chez l'enfant: développement normal et pathologique
9. L'hémignégligence et les troubles attentionnels non latéralisés
10. Les troubles du développement: dysphasie, dyslexie, dyspraxie
11. Les agnosies
12. Les apraxies chez l'adulte.

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex cathedra
Lectures.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la connaissance des structures et la compréhension du fonctionnement des systèmes locomoteur et nerveux ainsi que des fonctions cognitives.

Modalités d'évaluation

Examen écrit d'une durée de 3 heures 30 sous forme de questions à choix multiples et questions à réponse courte, en semaine 7.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

La remédiation est un examen écrit en semaine 27 portant sur la ou les unité-s échouée-s en première session.

8 Remarques

La note du module est calculée proportionnellement à la valeur en crédits de chaque unité: 3/7 pour l'unité 1, 2/7 pour l'unité 2, respectivement pour l'unité 3. Les unités sont notées au 1/4 de point et le module au 1/2 point

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unités remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en première session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'interruption de la formation.

9 Bibliographie

- Marieb, E. L. (2014). *Anatomie et physiologie humaine*. Paris: Pearson.
- Schunke, M., Schulte, E., Schumacher, U., Voll, M. & Wuesker, K. (2006). *Atlas d'anatomie Prométhée, Anatomie générale et système locomoteur*. Paris: Maloine.
- Dufour, M. & Pillu, M. (2005). *Biomécanique fonctionnelle, Membres-Tête-Tronc*. Paris: Masson.
- Azouvi, P., Samuel, C. & Louis-Dreyfus, A. (2000). La revalidation de la négligence unilatérale. In X. Seron & M. Van der Linden (Eds.), *Traité de Neuropsychologie clinique: Tome 2* (pp. 227-243). Marseille: Solal.
- Van der Linden, M., Seron, X. & Coyette, F. (2000). La prise en charge des troubles exécutifs. In X. Seron & M. Van der Linden (Eds.), *Traité de Neuropsychologie clinique: Tome 2* (pp. 253-268). Marseille: Solal.
- Van der Linden, M., Coyette, F. & Seron, X. (2000). La rééducation des troubles de la mémoire. In X. Seron & M. Van der Linden (Eds.), *Traité de Neuropsychologie clinique: Tome 2* (pp. 81-103). Marseille: Solal.
- Smania, N., Girardi, F., Domenicali, C., Lora, E. & Aglioti, S. (2000). The rehabilitation of limb apraxia study in left-brain-damage patients. *Archive of Physical Medicine and Rehabilitation*, 81(4), 379-388.

10 Enseignants

Hornung Jean-Pierre
Kielar Michel

Nom du responsable de module *

JAQUES Michel

Descriptif validé le *
19.07.2018

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module 2018-2019

**Développement de la personne :
perspectives biopsychosociale et
occupationnelle**

Code

S.ER.SO.1112.F.18

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

- module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

5 ECTS

Langues(s)

français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Buts

Développer des connaissances relatives au développement de la personne.
Connaître les grandes étapes du développement biopsychosocial dans une perspective vie entière.
Etre capable d'analyser les transitions occupationnelles aux divers âges de la vie.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Le développement sensori-moteur chez l'enfant. 1 ECTS (S. Ray-Kaeser)

Unité 2. Développement émotionnel, cognitif et social dans une perspective vie entière. 3 ECTS (S. Guerry, N. Kühne, S. Tapparel, E. Thommen Coletti)

Unité 3. Intégration des contenus dans l'analyse des transitions occupationnelles. 1 ECTS (N. Kühne, S. Ray-Kaeser)

Modalités pédagogiques générales

64 périodes

Les unités 1 et 2 sont abordées par des cours ex cathedra et des exercices, l'unité 3 comporte un tutorat, des groupes de discussion et un séminaire.

La présence est obligatoire au tutorat, groupes de discussion et séminaire de l'unité 3.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.

Unité 1. Le développement sensori-moteur chez l'enfant.

12 périodes.

Le cours présente les grandes étapes et mécanismes du développement sensori-moteur. Le développement de l'enfant présente une continuité avant et après la naissance. Le développement du système nerveux et des organes sensoriels et moteurs est analysé dans cette continuité avec les premières manifestations fonctionnelles jusqu'à leur maturité.

Le développement de la motricité est présenté de manière détaillée pour les aspects de la préhension, de la coordination bimanuelle et de la locomotion.

Unité 2. Développement émotionnel, cognitif et social dans une perspective vie entière

36 périodes

L'approche biopsychosociale concernant la compréhension de l'être humain est centrale aujourd'hui. Le développement de la personne est ainsi considéré dans ces différentes facettes et dans l'interaction de l'homme avec son environnement. Les données sur le développement sont présentées de manière descriptive afin de fournir aux étudiant-e-s les éléments à observer pour comprendre une personne. L'articulation entre les domaines de fonctionnements est mise en oeuvre dans la troisième unité du module qui concerne l'intégration des contenus. Les chapitres du cours portent sur le développement des régulations émotionnelles et sur le développement sociocognitif. La perspective vie entière permet d'articuler les contenus. Les chapitres sont présentés ci-dessous.

La régulation émotionnelle.

Qu'est-ce qu'une émotion: aspect psychologique et physiologique.

Les émotions chez l'enfant et les régulations.

La régulation des émotions pendant l'enfance.

L'adolescence, aspects biopsychosociaux.

Les tâches développementales à l'adolescence.

L'âge adulte point de vue vie entière et les transitions.

Le développement socio-cognitif.

Le développement sensori-moteur selon Jean Piaget.

Le développement de la conscience de soi.

Le début de langage (0 à 3 ans).

Le dessin.

Les théories de l'esprit: penser la pensée d'autrui.

Le développement cognitif (dès 6-7 ans).

La construction de l'espace.

Le développement des relations sociales: les pairs, l'amitié.

Le développement social et cognitif (dès 11-12 ans).

Les fonctions cognitives et le vieillissement.

Unité 3. Intégration des contenus dans l'analyse des transitions occupationnelles

16 périodes

Quatre thèmes de discussions et d'intégration:

3.1 La transition de la petite enfance à l'entrée à l'école (intégrer social, émotionnel et cognitif dans les occupations scolaires et sociales).

3.2 La transition de l'adolescence à l'âge adulte (intégrer dans les occupations socio-relationnelles et professionnelles).

3.3 La transition vers la retraite (intégrer dans les occupations de loisirs et familiales).

3.4 La transition vers l'âge avancé (intégrer dans les occupations liées aux soins personnels et socio-relationnelles en situation de dépendance).

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier que l'étudiant-e a acquis les connaissances relatives au développement sensori-moteur, cognitif, émotionnel et social de l'enfant et qu'il-elle connaît les différentes étapes de la vie et leurs caractéristiques, les transitions d'une étape à l'autre ainsi que le vieillissement normal des fonctions mentales et affectives.

Modalités d'évaluation

Les crédits des unités sont obtenus par la validation d'un dossier et d'une présentation orale en groupe lors du séminaire sur un des quatre thèmes à l'étude, notés sur 6 au 1/4 de point. Ces travaux contribuent chacun à la moitié de la note du module notée au 1/2 point. Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent tous-tes la même note pour autant qu'ils-elles soient présent-e-s au séminaire. En cas de plagiat, le groupe obtient 0. Les documents non rendus et présentations non réalisées obtiennent 0. Les documents rendus hors délai sont notés 1.

Les critères d'évaluations portent sur la clarté, la pertinence, la précision et la complétude des contenus.

Toute absence de plus de 2 périodes au tutorat et groupes de discussion de l'unité 3 ne permet pas à l'étudiant-e de participer au séminaire de cette même unité et entraîne sa compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite à la semaine 7.

7 **Modalités de remédiation ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Examen écrit en semaine 27.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Lorsque le module est répété, l'étudiant-e se présente à tous les examens du module dna la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant-e-s inscrit-e-s au module. Cependant, en remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Bee, H., & Boyd, D (2017). *Les âges de la vie: psychologie du développement humain*. Saint-Laurent: ERPI.
Berger, K. S., Boulard, A., Born, M., % Bureau, S. (2012). *Psychologie du développement* (2e éd.). Bruxelles: De BoeckClaes, M.
Lannegrand-Willems L. (2014). *La psychologie de l'adolescence*. Montréal, Canada: Les Presses Universitaires de Montréal.
Cloutier, R., & Drapeau, S. (2015). *Psychologie de l'adolescence* (4e éd.). Montréal, Canada: Gaëtan Morin Editeur.
Katz, N. (2011). *Cognition and Occupation Across the Life Span* (3rd ed.). Bethesda: American Occupational Therapy Association.
Thommen E. (2001). *L'enfant face à autrui*. Paris: Armand Colin.
Thommen, E. (2007). Le développement des théories de l'esprit. In A. Blaye & P. Lemaire (Eds.) *Le développement cognitif de l'enfant* (pp. 65-94). Bruxelles: De Boeck
Thommen, E. (2010). *Les émotions chez l'enfant*. Paris : Belin.
Thommen, E., & Rimbert, G. (2005). *L'enfant et les connaissances sur autrui*. Paris: Belin.
Tourette, C., & Guidetti, M. (2008). *Introduction à la psychologie du développement* (3e éd.). Paris: Armand Colin.

10 Enseignants

Guerry Sophie
Kühne Nicolas
Ray-Kaeser Sylvie
Tapparel Sophie
Thommen Coletti Evelyne

Nom du responsable de module *
Sylvie RAY-KAESER

Descriptif validé le *
04.10.2018

Descriptif validé par *
Sylvie MEYER

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module		Système de santé et droit		2018-2019
Code S.ER.SO.1113.F.18	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées				
Générique				
Gén1 Connaître les bases légales et les priorités de la politique de la santé régissant le système Suisse de soins et de protection sociale ainsi que les principes de son pilotage et ses limites				
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.				
Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.				
Buts				
Connaître l'environnement social et institutionnel dans lequel vit la population susceptible de recevoir des prestations d'ergothérapie				
Connaître la structure du système de santé suisse, ses acteurs, ses bases légales et ses principales prestations.				
Connaître les notions de base des droits humains, du droit des personnes et des patients et de la protection de l'enfant et pouvoir appliquer ces notions à des situations simples.				
Connaître les concepts clefs de l'économie sanitaire et managed care.				

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Système de santé, 2 ECTS (S. Bridji, P. Gobet)

Unité 2. Droit et assurances sociales, 3 ECTS (K. Haunreiter, P. De Meyer)

Modalités pédagogiques générales

Cours ex-cathedra, exercices.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.

Unité 1. Système de santé

24 périodes

1. L'organisation du système de santé: principes problèmes, bases légales, acteurs, partage des tâches, système sanitaire suisse en comparaison internationale.
2. L'organisation du système de santé : repères statistiques, financement et flux financiers, la structure tarifaire. Les grandes orientations de la politique sanitaire de la Confédération.
3. Les besoins en santé de la population. Intervention primaire, secondaire et tertiaire. Les soins hospitaliers et ambulatoires. Les soins aigus et chroniques. Les soins somatique et psychiques. Les soins réparatifs et préventifs. Les modèles de prise en charge : le modèle biomédical, l'approche salutogénétique.
4. La LAMal : les critères de remboursement, la notion de qualité, les réformes et leur sens, le managed care.
5. le regard économique sur la santé : économies orthodoxes et hétérodoxes, les principes de la concurrence parfaite, les particularités du marché de la santé, l'économie du care.
6. Protection sociale: aide sociale.

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra

Unité 2. Droit et assurances sociales

48 périodes

1. Droits humains: Les sources des droits humains et leurs liens avec le droit positif suisse. Sens et usages des droits fondamentaux dans le domaine de la santé.
2. Droit des personnes et des patients : Capacité de discernement et exercice des droits civils. Protection de l'adulte (représentation dans le domaine médical, curatelles, placement à des fins d'assistance) et protection de la vie privée (secret professionnel, accès au dossier, travail de réseau).
3. Protection de l'enfant: La représentation de l'enfant (détenteurs, liens de filiation, droits et obligations qui en découlent, conséquences dans les rapports avec les tiers amenés à s'occuper de ces enfants.). Les mesures de protection de l'enfant sur le plan civil et pénal (lesquelles, autorités compétentes, conséquences sur les rapports entre les parents et les enfants, conséquences dans les rapports avec des tiers amenés à s'occuper de ces enfants).
4. Droit des assurances sociales: le système suisse des trois piliers (rappel), les assurances sociales sous l'angle du risque (accident, maladie, invalidité) - quelle couverture, pour qui et à quelles conditions. Les assurances sociales sous l'angle de l'assuré : enfant, indépendant, salarié, sans activité.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, exercices

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier que l'étudiant-e comprenne les mécanismes économiques et juridiques du système sanitaire,

Modalités d'évaluation

Les unités sont notées au 1/4 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes des deux unités arrondies au 1/2 point.

1. Un examen oral sur le système de santé d'une durée de 20 min en semaine 7. Les questions sont remises aux étudiant-e-s à la fin du module. Modalité de passage: par groupes de 4 étudiants répondant à deux questions tirées au sort parmi celles qui leur ont été remises. Les notes sont individuelles en rapport avec la prestation de chaque étudiant-e.
2. Un examen écrit de droit de deux heures. Les questions sont remises aux étudiant-e-s à la fin du module.

L'examen oral contribue pour 2/5 à la note du module, l'examen écrit contribue pour 3/5 à la note du module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

L'examen écrit de droit et l'examen oral sur le système de santé sont refaits en semaine 27.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session.

En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Bonvin J.-M., Gobet P., Rossini S. & Tabin J.-P. (2011). *Manuel de politique sociale*. Lausanne: EESP
Keller V. (2016). *Manuel critique de travail social*. Lausanne/Genève: Editions EESP/Editions ies.

10 Enseignants

Bridji Slim
de Meyer Patricia
Gobet Pierre
Haunreiter Katja

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

Nom du responsable de module *
MEYER Sylvie

Descriptif validé le *
29.08.18

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module Handicap 2018-2019

<p>Code S.ER.SO.1114.F.18</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 6 ECTS</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.
 Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.
 Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.
 Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.
 Db3 Veiller à un juste équilibre entre ses activités professionnelles et privées.
 Fb2 Analyser de manière constructive les avis des tiers.
 Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
 Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

Buts

Comprendre la notion de handicap, ses représentations sociales et son évolution historique.
 Connaître la justice occupationnelle et son impact sur la participation sociale.
 Comprendre la participation sociale des personnes handicapées.
 Connaître la CIF et le PPH, leur origine théorique, les outils qui en découlent, et leur utilisation.
 Appréhender l'accessibilité de l'environnement et la représentation mentale de l'espace (intérieur ou extérieur).
 Connaître la législation en lien avec la non-discrimination des personnes handicapées et la construction adaptée.
 Comprendre l'approche centrée sur le client avec les personnes handicapées et connaître les concepts d'auto-détermination, d'empowerment et d'advocacy.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Représentations du handicap (2 ECTS) (S. Kessler, I. Margot-Cattin, L. Vionnet, P. Margot-Cattin)

Unité 2. Participation sociale et pratique centrée sur la personne (3 ECTS) (C. Berney-Rard, A. Meystre (-Geiger), I. Margot-Cattin, P. Margot-Cattin, A.-C. Reymond, L. Vionnet, NN, autres)

Unité 3. Accessibilité (1 ECTS) (I. Margot-Cattin, L. Vionnet)

Modalités pédagogiques générales

Cours ex-cathedra
Atelier de simulation
Exercices
Vidéos
Lectures
Quizz

Le module est piloté depuis cyberlearn, les ressources et activités y sont disponibles. Les étudiant-e-s ont également accès à un suivi de leur avancée des activités dans le module.

L'enseignant-e peut, en tout temps, faire signer une liste de présence.

Unité 1. Représentations du handicap (2 ECTS)

28 périodes

Altérité et Singularité (1.1.) (2 périodes).

Journée en fauteuil roulant (1.2.) et débriefing (1.3.) (4 périodes).

Travail sur les représentations sociales (1.4.) (2 périodes).

Historique des représentations sociales du handicap (1.5.) (4 périodes).

Les théories de base du handicap (1.6.) qui expliquent les représentations sociales, issues des disability studies (Murphy, Sticker, Gardou, l'école de Leeds, Shakespeare, OMS, etc.) (8 périodes).

La sexualité des personnes handicapées (1.7.) (8 périodes).

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Atelier de simulation
Debriefing
Carte mentale
Cours ex-cathedra
Vidéos

Présence obligatoire (1.1.- 1.4. / 1.7.), vérifiée par liste signature.

Unité 2. Participation sociale et pratique centrée sur la personne (3 ECTS)

50 périodes

La participation sociale comme finalité d'intervention, compréhension et mesure. La participation sociale comme un droit fondamental, introduction à la justice occupationnelle (2.1.) (6 périodes).

La participation sociale vue sous l'angle de la législation. Convention des Nations Unies (CDPH). Construction légale des droits des personnes handicapées, l'égalité et la non-discrimination. Constitution suisse et handicap. Une introduction à la LHand et ses conséquences sur la société, la discrimination et les représentations sociales (2.2) (6 périodes).

Exemples de soutiens à la participation sociale : a) Contribution d'assistance, conséquences et impacts sur la participation sociale des personnes handicapées en Suisse, b) Sport handicap, c) chiens d'assistance (2.3.) (8 périodes).

Participation sociale et proches-aidants, projet PAUSES (2.4.) (16 périodes).

Situation de handicap expliquée par les classifications (PPH ou CIF). Présentation PPH et CIF, la MAHVIE (2.5) (6 périodes).

Pratique centrée sur le client, empowerment, auto-détermination et MCRO (2.6) (8 périodes).

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra
Lectures
Exercices
Ateliers et mise en pratique
Témoignages

Présence obligatoire (Pauses, ateliers en demi-classe), vérifiée par liste signature.

Unité 3. Accessibilité (1 ECTS)

16 périodes

Accessibilité et utilisabilité, espace cognitif, psychologie de l'espace, notion de coût-bénéfice dans la construction adaptée. Les différentes lois cantonales régissant la construction adaptée (3.1.) (4 périodes).

Design universel (3.2.) (4 périodes).

Construction sans obstacle et normes SIA 500, relevé de terrain (3.3.) (4 périodes).

Vignettes (3.4.) (4 périodes).

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra
Exercices
Vignettes

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra
Exercices
Vignettes.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la compréhension des thématiques abordées dans le module.

Forme

L'unité 1 est évaluée au fil du module par différentes activités qui sont à déposer sur cyberlearn et par un examen écrit en semaine 7. Une question de l'examen écrit porte sur les contenus de l'unité 1. Un total de 18 points peut être obtenu au maximum dans l'unité 1. Le total des points obtenus est divisé par 3 pour obtenir une note sur 6, qui sera calculée au quart de point. La note de l'UE 1 compte pour 1/3 de la note du module.

L'unité 2 est évaluée au fil du module par différentes activités qui sont à déposer sur cyberlearn et par un examen écrit en semaine 7. 4 questions de l'examen écrit portent sur les contenus de l'unité 2. Dans le cours 2.4. Pausés, les étudiant-e-s doivent compléter un formulaire réflexif décrivant leur position par rapport aux compétences demandées en identifiant leur perception de leurs forces et limites pour investiguer, discuter et définir des solutions pour les proches-aidants. La correction se fait à l'aide d'une grille standardisée et permet d'attribuer les points (12 points). Un total de 36 points peut être obtenu au maximum dans l'unité 2. Le total des points obtenus est divisé par 6 pour obtenir une note sur 6, qui sera calculée au quart de point. La note de l'UE compte pour la moitié de la note du module.

L'unité 3 est évaluée par un dossier remis en semaine 7 portant sur les vignettes travaillées pendant l'unité et les activités effectuées au fil du module qui sont à déposer sur cyberlearn. Un total de 6 points peut être obtenu au maximum dans l'unité 3, qui sera calculé au quart de point. La note de l'UE compte pour 1/6 de la note du module.

La moyenne des unités d'enseignement au pro-rata est exprimée au demi-point et forme la note du module.

La présence est obligatoire à l'ensemble des activités en atelier, lorsque la classe est séparée en demi ou en tiers, ou pour les cours indiqués comme tels. Toute absence quelle qu'en soit la raison, est pénalisée par 2 points en moins si le travail d'évaluation peut être réalisé ou un zéro si l'évaluation ne peut pas être réalisée.

Des précisions sur les formes et les critères d'évaluation sont disponibles sur cyberlearn.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. Les unités 1 et 2 sont remédiées par un examen écrit en semaine 27 et si nécessaire un dossier écrit portant sur les thèmes non-acquis des activités au fil du module. L'unité 3 est remédiée par la reprise du dossier d'accessibilité et son amélioration.

La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8 Remarques

9 Bibliographie

- Hammell, Whalley (2006). *Perspectives on Disability and rehabilitation: contesting assumptions; challenging practice*. London: Elsevier, Churchill Livingstone.
- Borioli, J., & Laub, R. (2007). *Handicap: de la différence à la singularité. Enjeux au quotidien*. Médecine & Hygiène.
- Jollien, A. (2002). *Le métier d'homme*. Paris: Seuil.

10 Enseignants

Berney-Rard Christelle
Kessler Sébastien
Margot Cattin Isabel
Margot-Cattin Pierre
Meystre (-Geiger) Annick
Mukoyi Stéphanie
Reymond Anne-Catherine
Touré Malick
Vacataire1
Vionnet Line

Nom du responsable de module *

Isabel Margot-Cattin

Descriptif validé le *
14.09.2018

Descriptif validé par *
Sylvie Meyer

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module 2018-2019 **Pathologies physiques et psychiques**

Code S.ER.SO.1215.F.18	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 10 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
----------------------------------	--

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé.

Ab3 Evaluer les performances à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus des sciences de référence.

Eb1 Identifier les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie.

Buts

Connaître et comprendre les principales atteintes (maladies, troubles du développement, dysfonctionnements, traumatismes) qui affectent le corps et le psychisme et qui peuvent avoir un effet sur les habiletés, les performances occupationnelles et la participation sociale.

Connaître et comprendre, dans leurs aspects essentiels, la définition (CIM-DSM), l'étiologie, la prévalence, la symptomatologie, le pronostic et les principes d'évaluation des principales atteintes physiques et psychiques rencontrées dans la pratique de l'ergothérapie.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales, 3 ECTS (K. Diserens, C. Genet, M. Macherel, C. Newman).

Unité 2. Pathologies du système locomoteur, 2 ECTS (A. Bregou Bourgeois, M. Cailleret, D. Dan, A. Dumusc, C. Genet).

Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles, 3 ECTS (N. Kühne, J. Thonney et coll.).

Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales, 2 ECTS (C. Mayor-Dubois, S. Ray-Kaesler, A. Tessari-Veyre, E. Thommen).

Modalités pédagogiques générales - 130 + 2 périodes

Cours ex-cathedra, séminaires avec travail encadré. Les étudiant-e-s effectuent au fil des cours les lectures recommandées.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.

Introduction au module - 2 périodes

Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales (CIM-10), 40 périodes

Atteintes de la motricité et de la sensibilité
Maladies de l'appareil circulatoire
Maladies démyélinisantes
Syndromes extra-pyramidaux et troubles de la motricité
Epilepsie
Pathologies vertébro-médullaires
Affections dégénératives
Affections des nerfs crâniens
Lésions traumatiques intra-crâniennes; coma.

TTC prise en charge interprofessionnelle: HESAV

Paralysies cérébrales infantiles et troubles associés
Lésions traumatiques du SNC chez l'enfant
Autre affection du SNC chez l'enfant: épilepsie, Spina Bifida, hydrocéphalie
Affections musculaires et neuromusculaires
Malformations congénitales et chromosomiques; syndrome de Down et de Rett
Malformations congénitales de l'oeil; développement de l'enfant malvoyant.

Unité 2. Pathologies du système locomoteur (CIM-10), 26 périodes

Lésions traumatiques et orthopédiques
Malformations congénitales du système ostéo-articulaire
Arthropathies
Rhumatismes
Atteintes dégénératives (arthrose)
Atteintes inflammatoire (arthrite)
Pathologies abarticulaires
Pathologies osseuses
La douleur en rhumatologie.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Présence obligatoire aux tutorats et séminaires.

Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles (DSM-5), 36 périodes

Troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques
Troubles bipolaires et troubles dépressifs
Troubles anxieux et troubles obsessionnels-compulsifs et associés
Troubles relatifs au trauma et stress et conduites suicidaires; troubles de l'adaptation
Troubles de la personnalité chez l'adolescent, l'adulte
Troubles liés à des substances et addictifs; alcoologie
Troubles des conduites alimentaires
Troubles de l'humeur chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte
Troubles neurocognitifs légers et majeurs de la personne âgée, démences.

Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales (DSM-5), 28 périodes

Déficience intellectuelle
Trouble du spectre de l'autisme
Trouble du déficit de l'attention/hyperactivité
Trouble spécifique d'apprentissage : avec déficit en mathématiques
Troubles moteurs : Troubles développemental de la coordination motrice
Troubles visuels.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

But de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances sur les pathologies physiques et psychiques.

Modalités générales d'évaluation

Validation par des examens écrits de type questions à choix multiples ou questions à développement et par une présentation orale en groupe et une fiche technique.

La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation:

Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales : 3/10.

Unité 2. Pathologies du système locomoteur: 2/10.

Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles : 3/10.

Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales: 2/10.

Toutes les unités sont évaluées au 1/4 de point et le module au 1/2 point.

Critères

Exactitude, complétude et pertinence des réponses et des contenus.

Modalités spécifiques d'évaluation

Unité 1. Examen écrit de 2h00. Semaine 27

Unité 2. Présentation orale en groupe et fiche technique (1/3) en cours de semestre et examen écrit (2/3) d'une heure en semaine 27.

Unités 3 et 4. Examen écrit de 3 heures en semaine 27.

Présence obligatoire aux tutorats et séminaire de l'unité 2. Toute absence de plus de 2 périodes aux tutorats ne permet pas à l'étudiant-e de participer au séminaire et entraîne sa compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite en semaine 27.

Lorsqu'un-e étudiant-e est absent-e au séminaire, il-elle obtient un 0 au travail de groupe.

Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent tou-te-s la même note, pour autant qu'ils soient présent-e-s. En cas de plagiat, le groupe obtient 0. Les documents non fournis et présentations non réalisées obtiennent 0. Les documents rendus au-delà des délais sont notés 1.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Examens écrits en semaine 37. L'unité 2 (partie de C. Genet et M. Cailleret) est remédiée par un examen écrit d'une heure en semaine 37.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant-e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant-e-s inscrit-e-s au module. Cependant, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

CIM-10: <http://taurus.unine.ch/icd10?term>

DSM-5: *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders 5th Ed.* (2013). Arlington VA: American Psychiatric Pub.

Neurologie:

Perkin, D., G. (2002). *Neurologie: manuel et atlas*. Bruxelles: De Boeck

Orthopédie/traumatologie:

Rüfenacht, M. (Ed.). (2004). *Chirurgie orthopédique et traumatologie ostéo-articulaire: de l'adulte à l'enfant*. Genève: Médecine & Hygiène

Rhumatologie: www.lecofer.org/index.php?rub=2cycle&ssrub=semiologie

Psychiatrie:

Lalonde, P. & Pinard, G-F. (Dir.). (2016). *Psychiatrie clinique: approche bio-psycho-sociale: Tome 1: introduction à la psychiatrie, déterminants bio-psycho-sociaux, syndromes cliniques et organisation des soins* (4e ed.). Montréal: Chenelière Education

Lalonde, P. & Pinard, G-F. (Dir.). (2016). *Psychiatrie clinique: approche bio-psycho-sociale: Tome 2: spécialités psychiatriques et traitements* (4e ed.). Montréal: Chenelière Education

Guelfi, J-D. & Rouillon, F. (Dir.). (2012). *Manuel de psychiatrie*. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/book/9782294711572>

Kapsambelis, V. (Dir.). (2015). *Manuel de psychiatrie clinique et psychopathologie de l'adulte* (2e éd.). Paris: Presses universitaires de France.

Troubles du développement:

Lussier, F., Chevrier, F. & Gascon, L. (2018). *Neuropsychologie de l'enfant: troubles développementaux et de l'apprentissage*. Paris: Dunod.

Cairney, J. (2015) *Developmental Coordination Disorder and its Consequences*. Toronto: University of Toronto Press.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

RAY-KAESER Sylvie

Descriptif validé le *

31.08.2017

Descriptif validé par *

MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module Performances dans les AVQ et les habiletés physiques 2018-2019

<p>Code S.ER.SO.1216.F.18</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation Crédits ECTS *

<p>Crédits ECTS * 10 ECTS</p>	<p>Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	---

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts:

Distinguer différentes approches notamment celles de rééducation (remédiation), de maintien, de compensation (adaptation/réadaptation) et de prévention.

Appliquer les concepts de la biomécanique à l'analyse de postures et de mouvements de la vie quotidienne.

Expliquer les différentes modalités d'intervention pour la prévention et le traitement des escarres.

Sélectionner et adapter un fauteuil roulant et des aides à la posture, permettre l'apprentissage de leur utilisation.

Appréhender les difficultés dans les AVQ et les AIVQ des personnes en présence de différentes déficiences (essentiellement motrices, sensitives, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).

Expliquer les procédures d'évaluation des principales AVQ et AIVQ.

Choisir des instruments de mesure valides des performances.

Décrire les différentes caractéristiques (principes et techniques) des modèles de pratiques en neuroéducation/neuroadaptation et du cadre de référence biomécanique.

Proposer des interventions adaptées de rééducation (remédiation), de maintien, d'adaptation et de prévention adaptées à des situations vécues par des personnes qui présentent différentes déficiences (essentiellement motrices, sensitives, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Approches et modèles d'intervention, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, L. Boiron, C. Genet)

Unité 2. Posture, mouvement et déplacement, 3 ECTS (M. Bertrand Leiser, L. Boiron, E. Bourlout, C. Genet, N. Perret, F. Rebeaud)

Unité 3. Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ), 2 ECTS (M. Bertrand Leiser, G. Ehretsmann, C. Genet)

Unité 4. Interventions auprès de populations spécifiques, 4 ECTS (P. Bakajika, M.-P. Christiaen, V. Ducommun, F. Francescotti-Paquier, C. Genet, B. Jost, J.-M. Meyrat, S. Moroszlay, D. Nicolet, F. Rebeaud, M. Steffen)

Modalités pédagogiques générales

150 périodes

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations.

Tous les ateliers sont obligatoires.

L'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence en tout temps.

Unité 1. Approches et modèles d'intervention

14 périodes

Approches d'intervention (2)

Aides techniques (2)

Apprentissage moteur (4)

Cadre de référence biomécanique (2)

Modèles de pratiques en neurologie (4)

Unité 1 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 2 - Posture, mouvement et déplacement

54 périodes

Éléments de biomécanique (2)

Équilibre: Définition (2), observation (2), instruments de mesure (4).

Marche: Cycle de marche (1), observation (1), aides techniques à la marche (4).

Transferts: Utilisation d'aides techniques aux transferts (4), analyses de situations de manutention (8).

Positionnement: Positionnement adapté et prévention des complications (12).

Choix du fauteuil roulant, processus d'attribution, réglage et adaptation du fauteuil roulant (14).

Unité 2 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 3 - Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ)

32 périodes

AVQ et AIVQ: Evaluation des performances, aménagement/adaptation de la tâche et de l'environnement, apprentissage, analyses de situations d'AVQ et D'AIVQ.

Nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC): Evaluation des performances, technologies existantes et d'adaptation de matériel, de tâche et d'environnement, analyses de situations d'utilisation des NTIC.

Unité 3 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 4 - Interventions auprès de populations spécifiques

50 périodes

Pratique auprès de personnes ayant eu un AVC: Phases / Itinéraire clinique, incapacités, instruments de mesure et interventions (6).

Pratique auprès de personnes ayant eu un TCC: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2).

Pratique auprès de personnes ayant la maladie de Parkinson: Incapacités, instruments de mesure et interventions (4).

Pratique auprès de personnes ayant la sclérose en plaques et auprès de personnes ayant la sclérose amyotrophique: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2).

Pratique auprès de personnes avec des affections des membres inférieurs (Fracture MI, prothèse MI, amputation): Incapacités, instruments de mesure et interventions (4).

Pratique auprès de personnes qui chutent (4): dépistage et intervention.

Pratique auprès de personnes avec des problématiques rachidiennes et auprès de personnes ayant la fibromyalgie: prévention, incapacités, instruments de mesure et interventions (4).

Pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes: sensibilisation, dépistage, communication (général, langage des signes, langage parlé complété, lecture labiale), aides techniques, adaptation de l'environnement (12).

Pratique auprès de personnes aveugles et malvoyantes: sensibilisation, dépistage, accompagnement, aides techniques, adaptation de l'environnement (12).

Unité 4 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la compréhension des concepts, modèles et procédures vus en cours. Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des démarches d'intervention et à en proposer pour des personnes qui présentent des incapacités et des limitations de participation dans les AVQ et AIVQ liées à des déficits moteurs, sensitifs ou sensoriels ou encore à une tolérance à l'effort limitée et qui peuvent présenter aussi des troubles cognitifs associés.

Modalités d'évaluation

Les évaluations sont notées au 1/4 de point; la note du module est une moyenne pondérée des notes des unités au 1/2 point.

Unité 1 et une partie de l'unité 4 (sauf partie sur la pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes) : Examen écrit individuel d'une durée de 3h30 en semaine 27. La note obtenue compte pour 4/10 de la note du module.

Unité 2: Examen oral individuel de 15 minutes en semaine 27. La note obtenue compte pour 3/10 de la note du module.

Unité 3: Evaluation au fil des cours sur la base des exercices présentés et rendus. La note obtenue compte pour 2/10 de la note du module. La présence est obligatoire à tous les cours de l'unité 3. En cas d'absence, pour chaque cours, un 0 est attribué. En cas d'absence avec certificat médical, un travail complémentaire est demandé.

Unité 4: Dossier pour la partie sur la pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes: Dossier à rendre le lundi de la semaine 27. La note obtenue compte pour 1/10 de la note du module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Les examens écrits et oraux (unités 1, 2 et partie de l'unité 4) sont refaits en semaine 37.

Les exercices de l'unité 3 sont complétés ou corrigés pour la semaine 37.

Le dossier de l'unité 4 sur la pratique auprès des personnes sourdes et malentendantes est remédié seulement en cas d'insuffisance du dossier contribuant à l'échec. La modalité de remédiation est un examen oral de 10 min. en semaine 37.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en première session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, l'étudiant-e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant-e-s inscrit-e-s au module. Cependant une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété, et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

McHugh Pendleton H., & Schultz-Krohn W. (Eds), (2018). *Pedretti's occupational therapy: practice skills for physical dysfunction*, St. Louis: Mosby Elsevier (8th edition).

Armstrong W., Borg J., Krizack M., Lindsley A., Mines K., Pearlman J., Reisinger K., & Sheldon S. (2008). *Guide pour les services de fauteuils roulants manuels dans les régions à faibles revenus*. Genève: Organisation Mondiale de la Santé. Récupéré de: http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789242547481_fre.pdf

Boyanov B. (2009). *Manuel pratique de mobilisation: Comment éviter les lombalgies ?* Paris: Masson.

Dotte P. (2009). *Méthode de manutention des malades: Ergomotricité dans le domaine du soin*. Paris: Maloine.

Engström B. (2009). *L'assise ergonomique*. Grenoble: Format Edition.

Jaques M. & Chantraine A., (2013). Le fauteuil roulant. In A. Chantraine (Ed), *Rééducation neurologique* (pp. 267-270). Paris: Edition Arnette.

Ravaud J.-F., Lofaso F., & Lepoutre, F. X. (Eds). (2008). *Le fauteuil roulant*. Actes des 21e entretiens de la Fondation Garches. Paris: Frison Roche.

Valdenaire R. & Yi D. (2010). *Manutention de personnes et ergonomie: Techniques classées par degrés d'autonomie du patient*. Paris: Estem.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

GENET Catherine

Descriptif validé le *

14.09.2018

Descriptif validé par *

MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module Habilités sociales et éducatives 2018-2019

<p>Code S.ER.SO.1217.F.18</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 6 ECTS</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.

Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.

Buts

Utiliser les techniques et outils de communication, de la relation individuelle, et des relations groupales.

Apprendre à faire le choix raisonné de stratégies communicationnelles en fonction de la situation et du style relationnel de l'usager.

Comprendre les bases théoriques et pratiques de l'approche motivationnelle.

Etre capable d'appliquer les principes guidant la planification et l'organisation des groupes d'usagers en ergothérapie.

Savoir intégrer la démarche de groupe des composantes réflexives et expérientielles en lien avec la construction de scénarios d'activités.

Comprendre l'intérêt des théories de l'apprentissage pour choisir l'approche pédagogique la plus pertinente à mettre en place avec l'usager lors des séances en ergothérapie.

Connaître des outils spécifiques d'éducation du patient et réaliser une démarche éducative avec les outils pédagogiques appropriés.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Habiletés en communication, 2 ECTS (B. Dayez, F.-M. Scherrer, S. Tétréault)

Unité 2. Facilitation et dynamique de groupe, 2 ECTS (S. Tétréault, S. Ray-Kaeser, M. Perriraz-Boury)

Unité 3. Education du patient, 2 ECTS (M. Monin)

Modalités pédagogiques générales

Cours ex-cathedra (comprenant des ressources variées, dont multimédia)
Exercices, jeu de rôle et simulation
Vidéos
Etudes dirigées, lectures
Présence obligatoire à toutes les unités

Unité 1. Habiletés en communication

Permettre à l'étudiant de connaître sa manière de communiquer et d'explorer ses réactions face à des situations de comportements difficiles (16 périodes),
Reconnaître et comprendre les processus relationnels qui favorisent le changement et expérimenter des outils issus de l'approche motivationnelle (8 périodes),
Expérimenter l'utilisation de soi lors de l'établissement d'une communication non-violente avec l'autre (8 périodes).

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra; exercices en groupe et analyse de vidéos; expérimentation.

Unité 2. Facilitation et dynamique de groupe

Identifier les caractéristiques du groupe comme modalité en ergothérapie (8 périodes),
Apprendre à planifier et animer des groupes d'usagers en intégrant des démarches réflexives et expérientielles (12 périodes),
Expérimenter la construction de scénarios d'activités groupales et l'utilisation d'outils d'animation de groupe (14 périodes).

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra; exercices en groupe; expérimentation.

Unité 3. Education du patient

a) Education/pédagogie (12 périodes)

Les théories de l'apprentissage avec les approches béhavioriste (Pavlov), comportementale, constructiviste (Piaget) et socio-constructivisme (Vygotski),
Les différents styles d'apprentissage,
La typologie de Kolb,
Les différentes relations thérapeutiques (relation d'apprentissage, pédagogique et didactique).

b) Education thérapeutique du patient (16 périodes)

Fondement de l'éducation thérapeutique du patient,
Processus et démarche de l'éducation thérapeutique du patient,
La démarche éducative.

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra; exercices en groupe; expérimentation.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier que les étudiants soient capables d'appliquer les techniques de communication, groupales éducatives et pédagogiques enseignées.

Unité 1. Habiletés en communication (2 ECTS)

L'évaluation de cette unité se basera sur la présentation d'un travail (vidéo et écrit) en équipe de trois étudiant-e-s à partir de l'analyse d'une activité de communication. Examen en semaine 23.

La note de l'unité sera la moyenne des deux travaux au 1/4 de point.

La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.

Unité 2. Facilitation et dynamique de groupe (2 ECTS)

L'évaluation de cette unité se basera sur deux animations d'une activité de groupe, soit : l'analyse de la dynamique de deux groupes (un comme animateur, l'autre comme participant). Des fiches d'évaluation seront à remplir lors des deux activités de groupe (semaines 12 à 19).

La note de l'unité sera la moyenne des deux travaux des résultats des fiches au 1/4 de point.

La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.

Unité 3. Education du patient (2 ECTS)

L'évaluation de cette unité se basera sur la présentation orale en groupe d'une démarche éducative réalisée au fil du cours, notée au 1/4 de point.

La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.

Unités 1, 2 et 3.

La note du module est au 1/2 point.

L'absence, à chaque cours (4 périodes) ou période d'expérimentation, quelle qu'en soit la raison y compris lorsque l'absence est certifiée, enlève 2 points à la note de l'unité concernée par l'absence.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

L'échec de l'unité 1 ou 3 entraîne une remédiation sous la forme d'un dossier écrit dont le sujet est déterminé par le professeur de l'unité enseignée et est rendu à la semaine 37.

L'échec de l'unité 2 entraîne une remédiation en semaine 37 sous forme d'un examen oral avec tirage au sort de la question.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point). Le cas échéant, la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session. En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété, et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Cole, M.B. (2012). *Group dynamics in occupational therapy. The theoretical basis and practice application of group intervention*. Thorofare, NJ : Slack.

D'Ansembourg, T. (2004). *Cessez d'être gentil, soyez vrai ! Être avec les autres en restant soi-même*. Paris, FR : Edition de l'Homme.

De Peretti, A., Legrand, J.A., & Boniface, J. (1994). *Techniques pour communiquer*. Paris, FR : Hachette Publications.

Gatto, F., Garnier, A., & Viel, E. (2007). *Education du patient en kinésithérapie*. Paris, FR : Sauramps Médical.

Golay, A., Lagger, G., & Giordan, A. (2011). *Comment motiver le patient à changer ?* Paris, FR : Maloine.

Hagan, L., & Bujold, L. (2011). *Eduquer à la santé. L'essentiel de la théorie et des méthodes*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.

Leclerc, C. (1999). *Comprendre et construire les groupes*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.

Mucchielli, R. (1999). *Communications et réseaux de communication. Pour accroître l'efficacité dans l'entreprise*. Paris, FR : ESF éditeur.

Purtilo, R., Haddad, A., & Doherty, R. (2014). *Health professional and patient interaction* (8th éd.). St-Louis, MI : Elsevier.

Rosenberg, M. (2005). *Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs). Introduction à la communication non-violente*. Paris, FR : Edition La Découverte.

Rosenberg, M. (2006). *Dénouer les conflits par la communication non-violente*. Paris, FR : Edition Jouvence.

Simon, D., Traynard, P.-Y., Bourdillon, F., Gagnayre, R., & Grimaldi, A. (2009). *Education thérapeutique. Prévention et maladies chroniques*. Paris, FR : Masson.

St-Arnaud, Y. (2008). *Les petits groupes. Participation et animation*. Montréal, QC : Gaétan Morin éditeur.

Taylor, R.R. (2008). *The intentional relationship. Occupational therapy and use of self*.

Turcotte, D., & Lindsay, J. (2008). *L'intervention sociale auprès des groupes* (3e éd.). Montréal, QC : Gaétan Morin éditeur.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *
Sylvie TETREALT

Descriptif validé le *
03.09.2018

Descriptif validé par *
Sylvie MEYER

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module		Intégration 1		2018-2019
Code S.ER.SO.1271.F.18	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 4 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
<p>Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société</p> <p>Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.</p> <p>Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.</p> <p>Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.</p> <p>Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.</p> <p>Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.</p> <p>Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.</p>				
Buts				
<p>Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats</p> <p>Documenter une intervention et communiquer à son sujet.</p> <p>Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation.</p> <p>Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.</p>				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
<p>Unité 1. Analyse de situations (C. Allemann, M. Bertrand Leiser, M. Broquet, I. Margot-Cattin, S. Meyer, C. de Preux, F. Uriot)</p> <p>24 périodes</p> <p>Les caractéristiques contextuelles du client et de l'intervention.</p> <p>La condition de santé du client.</p> <p>Les informations nécessaires avant d'entrer en contact avec une personne.</p> <p>Les autres prestations.</p> <p>Le premier contact et l'établissement de la relation.</p> <p>Les modèles et cadres de référence pertinents à la situation.</p> <p>Le contenu, les moyens, la procédure d'évaluation.</p> <p>L'analyse des résultats de l'évaluation et la problématisation.</p> <p>Le rapport d'évaluation.</p> <p>Le plan d'intervention et la négociation des objectifs.</p> <p>L'organisation temporelle de l'intervention et les moyens utilisables.</p> <p>La relation et son développement au fil de l'intervention.</p> <p>La mise en œuvre de l'intervention dans les séances.</p> <p>la progression de l'intervention et la mesure des progrès du client.</p> <p>Les divers rôles professionnels assumés par l'ergothérapeute.</p> <p>La mesure et l'évaluation des résultats à la fin de l'intervention.</p> <p>La clôture de l'intervention et sa gestion administrative.</p>				
Modalités pédagogiques générales				
<p>Par groupe de trois supervisé-e-s par un-e ergothérapeute et un-e enseignant-e de l'école les étudiant-e-s répondent par écrit à des questions concernant des vignettes cliniques. Au cours du semestre, 5 séminaires permettent aux étudiant-e-s de progresser dans une intervention simulée et aux enseignant-e-s d'évaluer les réponses apportées par les étudiant-e-s.</p> <p>Présence obligatoire.</p>				

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à:

Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats

Documenter une intervention et communiquer à son sujet.

Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et à les mettre en relation.

Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

Modalités d'évaluation

Evaluation au fil du cours. Les groupes de questions sont notées au 1/4 de point. La note du module est la moyenne arithmétique au 1/2 point des notes obtenues aux groupes de questions. Les réponses non fournies sont notées 0; les réponses rendues au delà du délai sont notées 1. Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s au séminaire. Toute absence au séminaire enlève 2 points à la note du séminaire peu importe la raison, y compris lorsque l'absence est certifiée.

L'absence de l'étudiant-e à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module (F) pour cet-te étudiant-e et sa reprise. Avec certificat médical, l'absence à 3 séminaire entraîne la nécessité de reprendre le module sans qu'il soit considéré comme un échec.

En cas de plagiat de la réponse d'un autre groupe ou de celle des enseignant-e-s, le groupe obtient un zéro pour le document rendu.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

La remédiation s'effectue à mesure. Si en semaine 37 la note du module est inférieure ou égale à 3.5, la remédiation est échouée et le module est répété l'année suivante (F).

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

Sylvie MEYER

Descriptif validé le *

29.08.2018

Descriptif validé par *

Sylvie MEYER